



**Frédéric Petit**  
**Député des Français établis à l'étranger**  
**Allemagne, Europe centrale et Balkans**  
**126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP**



**Monsieur Jérôme Teillard**  
**Chargé de mission Parcoursup**  
**Ministère de l'Enseignement supérieur**

Paris, le 15 septembre 2021

**Objet : Prise en compte des diplômes étrangers sur la plateforme Parcoursup**

Monsieur,

Avant toute chose, je vous remercie pour votre disponibilité et votre écoute lors de nos différents échanges. Comme je vous l'ai témoigné dernièrement, je pense que la plateforme Parcoursup s'est largement perfectionnée depuis son lancement en janvier 2018, et ce, grâce à vos efforts et à ceux de vos services.

Néanmoins, comme je vous l'indiquais lors de notre dernier entretien, je pense qu'il reste des améliorations à apporter pour que la sélection des jeunes étudiants ayant étudié à l'étranger soit pleinement optimale. Ce perfectionnement du service concerne particulièrement la prise en compte des diplômes étrangers, très souvent d'excellence, au moment de la sélection.

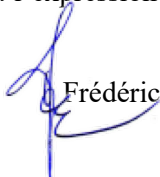
En effet, de nombreux cas me sont remontés de bacheliers français, qui, ayant pourtant obtenu l'équivalent du baccalauréat français dans le système scolaire du pays dans lequel ils vivent, n'obtiennent parfois une affectation en études supérieures en France qui ne correspond pas à l'excellence de la scolarité et de l'expérience qu'ils ont acquises à l'étranger.

C'est préjudiciable : d'une part parce que l'on se priverait ainsi de ses forces vives, de talents rares, bilingues, biculturels, extrêmement importants pour le rayonnement de la France ; d'autre part, parce que ces jeunes Français – ainsi que leurs familles et toutes les personnes qui les accompagnent – sont déçus par leur pays et souhaitent parfois s'en détourner. Je ne pense pas que ce soit l'objectif que nous poursuivons.

J'ai bien compris que cette amélioration ne peut pas se faire en « rajoutant des petites cases » dans les formulaires d'inscription des futurs étudiants, mais plutôt en intervenant de l'autre côté de l'interface, c'est-à-dire des grandes écoles et des universités. Je vous remercie et vous félicite des notes relatives aux sections internationales et binationales sur Parcoursup, mais, comme nous l'avons souligné lors de notre dernier échange, une autre note d'explication sur les diplômes étrangers d'excellence serait également nécessaire.

Comme je vous l'ai dit, je me tiens naturellement à votre disposition pour avancer sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

  
Frédéric Petit